

Sommaire :

1. Syndicalisation un effort indispensable
2. Modalités pratiques
- 3 pour le respect des droits de chacun, pour notre métier , pour le service public

_13 bis rue Beccaria 75589 Paris cedex 12 ☎01.44.75.13.84

Aux Militants du SNES dans les établissements SYNDICALISATION : UN EFFORT INDISPENSABLE

- ◆ L'actualité(loi Fillon, remplacements, précarité, rentrée 2005, budget 2006, salaires, carrières) fait plus que le confirmer : le pouvoir s'obstine dans une politique de remise en cause des droits et garanties statutaires des personnels, et de mise à bas du service public.

Deux attitudes seulement sont possibles :

- ◆ **laisser faire** et tout ce qui se passe, avec la frénésie libérale antisociale et anti-service public qui est la marque de fabrique majeure de ce gouvernement, montre que les dégradations peuvent se succéder largement jusqu'à l'inimaginable.
- ◆ **ou faire face** même si ce n'est pas facile face à un tel rouleau compresseur, avec des motifs d'espoir : l'isolement de ce pouvoir, son discrédit majeur, l'impact du thème des services publics sur la population...
- ◆ L'outil syndical seul peut permettre de **mener la bataille dans la durée**, de s'exprimer sur tous les sujets, à tous les niveaux, bref d'opposer à ceux qui nous agressent non pas des individus, non pas des groupes isolés, mais une organisation puissante.
- ◆ Au moment où l'heure est à la remise en cause de nos droits, et par la même de notre liberté dans l'exercice de notre métier, l'organisation syndicale est aussi un outil indispensable dans ce domaine, avec nos élus, notre capacité d'accueil, d'écoute, et d'intervention auprès de l'administration.
- ◆ **Dans la bataille en cours, l'évolution de la syndicalisation au Snes est un test, un élément important du rapport de forces.**
Et il est possible d'avancer sur ce terrain : en montrant aux collègues non à jour les enjeux actuels et comment leur décision de se syndiquer ou non peut peser sur ces enjeux, dans le bon ou le mauvais sens.

La démarche doit être conduite dans deux directions

- ◆ **Les collègues syndiqués l'an dernier** et pour l'instant, encore non à jour (NAJ) de leur cotisation 2005/2006
- ◆ **L'ensemble des collègues** : il est possible de gagner un nombre important d'adhésions nouvelles parmi les non-syndiqués actuels à condition de s'adresser à eux en leur montrant les enjeux réels.

**A chacun de nous de contribuer en ce sens pour que le Snes,
puisse jouer pleinement son rôle.**

Réduction d'Impôt: Du nouveau

(Voir dernière page)

Modalités pratiques

**A votre disposition dans
cet envoi :**

- ✉ Bulletins d'adhésion
- ✉ Tracts à remettre aux collègues
- ✉ Liste des collègues de l'établissement avec situation syndicale
- ✉ Liasse de trésorerie

Permanences du secteur trésorerie

Mardi après-midi
Mercredi après midi
Vendredi matin

Rappel : sur le site du Snes les syndiqués peuvent vérifier et corriger en ligne les informations au fichier les concernant.

N° commission paritaire 0708S05547 N°
ISSN en cours. Hebdomadaire prix de vente 2
euros Abonnement : 12 euros. **Édité par**
Section académique du Snes de Versailles
(Syndicat National des Enseignements de
Second degré) 13bis rue Beccaria - 75589
Paris Cedex 12 - tél. 01 44 75 13 84
Directeur de la Publication : Jean-Jacques
DUCHON **Imprimé par** l'imprimerie spéciale

DES ARGUMENTS POUR CONVAINCRE

Défense des personnels et syndicalisation

Le Snes, fort de la confiance majoritaire des collègues et du nombre de ses élus, défend **tous** les personnels, avec le souci constant de l'équité pour tous. Cette activité n'est possible que grâce aux moyens financiers que seuls les syndiqués du Snes lui apportent. Chacun comprendra donc que le Snes accorde une priorité à ses syndiqués en ce qui concerne l'information avant et après les commissions.

A quoi sert la cotisation syndicale?

Le SNES a besoin des cotisations des adhérents pour ses publications, son site Internet, son fonctionnement quotidien (téléphone, courrier, locaux, ...) pour organiser les réunions et les stages syndicaux, former ses élu(e)s dans les commissions paritaires. Ce sont ses seules ressources car il ne reçoit aucune subvention directe de l'État. C'est ce qui fait sa force et fonde son indépendance

Quelques exemples

- Une publication à tous les syndiqués (6000 exemplaires 8 pages) : 2 000 €
- Budget académique téléphone et courriers pour suivi individuel des collègues (mutations, promotion) : 32 750 €

Cotisation syndicale « trop chère » ? Du nouveau cette année....



- La réduction d'impôt ouverte sur la cotisation augmente : passe de 50% à 66%. Concrètement, cela entraîne une baisse du coût réel de la cotisation...
- Il est possible de payer en 6 prélèvements fractionnés

Exemple Certifié 6 ^{ème} échelon Montant cotisation	Coût réel après réduction d'impôt	Coût réel moyen par mois ramené sur 12 mois
165,50€	56,50 €	4,71 €

Au total dans cet exemple : coût réel moyen mensuel 4,71€ (soit à peine le prix d'une revue et nettement moins que le coût d'un café quotidien).

Un adhérent de plus dans chaque établissement c'est un gain de plusieurs centaines d'adhérents dans l'Académie.